

Ancienneté du permis de conduire

Dans 87% des accidents impliquant au moins un poids lourd, les conducteurs ont moins de cinq ans de permis. A noter que 1% des conducteurs ayant eu un accident présentait un défaut de permis ou de catégorie de permis.

Le plan de contrôle poids lourds

Un plan de contrôle poids lourds est établi tous les quatre mois par la DRE. Il permet de planifier l'intervention, sur le terrain, des contrôleurs de transport terrestre associés aux forces de l'ordre. Les contrôleurs des transports terrestres, agents assermentés pour le contrôle des poids lourds et des entreprises de transports, sont chargés de vérifier :

- * la réglementation relative à l'accès et à l'exécution de la profession de transporteur routier (Réglementation Transports) ;
- * la Réglementation Sociale Européenne relative aux conditions d'exécution de ces transports, notamment en matière de respect des temps de conduite et de repos, et de formation sécurité des conducteurs routiers (RSE) ;
- * la réglementation relative aux transports de matières dangereuses ;
- * le respect des dispositions du code de la route relative aux vitesses, aux poids et normes techniques des véhicules ;
- * le respect des dispositions du code du travail relatives à la lutte contre le travail dissimulé.

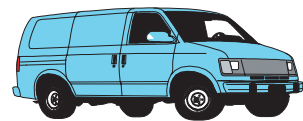
Afin que les contrôles soient les plus efficaces en terme de gain pour l'accidentologie, la programmation des interventions croise plusieurs informations que sont: les données trafic, les données sur l'accidentologie des poids lourds et les aires permettant leurs stationnements offertes par le réseau routier.

Le plan de contrôle est évalué en continu et sert également d'outil pédagogique lors de rencontres organisées avec les transporteurs routiers.

En 2007, les contrôleurs des transports terrestres de Picardie ont réalisé 674 opérations de contrôle sur route et 132 contrôles en entreprise.

Sur route, 2815 véhicules ont été contrôlés. 822 véhicules ont été verbalisés, soit 29,2% des véhicules contrôlés. 156 véhicules ont été immobilisés. Les 822 véhicules verbalisés ont commis un total de 1626 infractions, dont 67% en RSE, 18% en code de la route, 11% en Réglementation Transports, 2% en réglementation formation sécurité, 1% en réglementation matières dangereuses et 1% en code du travail.

En entreprise, 1585 infractions ont été relevées dont 87% en RSE, 10% en code de la route, un peu moins de 2% en réglementation transports et 1% en réglementation formation de sécurité.



Brèves mensuelles de la DRE Picardie

DRE Picardie
56 rue Jules Barni - 80040 Amiens Cedex 1
Tél : 03 22 82 25 00 - Fax : 03 22 91 73 77
courriel : dre-picardie@developpement-durable.gouv.fr

Directeur de la publication : Michel PIGNOL

Dépôt légal : 2ème trim 2008 - ISSN 1960-906X



Conception et rédaction :

DRE Picardie
Observatoire Régional de Sécurité Routière

Contact :

Observatoire Régional de Sécurité Routière
Christine POIRIE
Tél : 03 22 82 25 11
christine.poirie@developpement-durable.gouv.fr



Observatoire
Régional
de Sécurité
Routière



Les dossiers de la DRE PICARDIE n° 52 – Mai 2008

ACCIDENTOLOGIE DES POIDS LOURDS EN PICARDIE DE 2002 À 2006

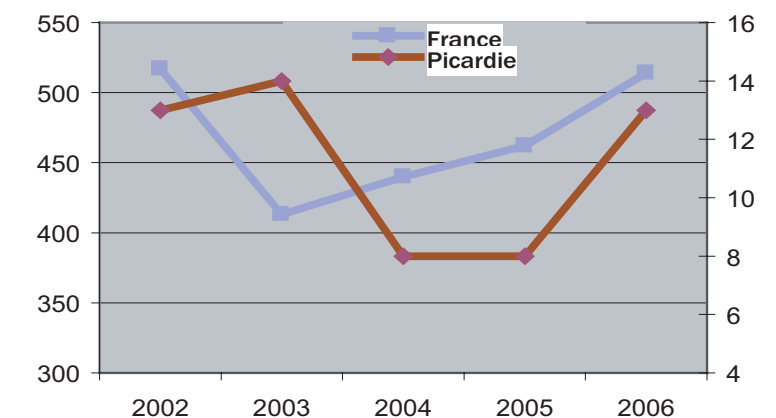
Evolution de l'accidentologie des poids lourds

Les poids lourds de moins de 7,5 tonnes de PTAC

Entre 2002 et 2006, 907 accidents impliquant des poids lourds ont été répertoriés sur l'ensemble de la Picardie.

La proportion des poids lourds de moins de 7,5 tonnes engagés dans un accident est de 7% en Picardie à comparer aux 10% du niveau national.

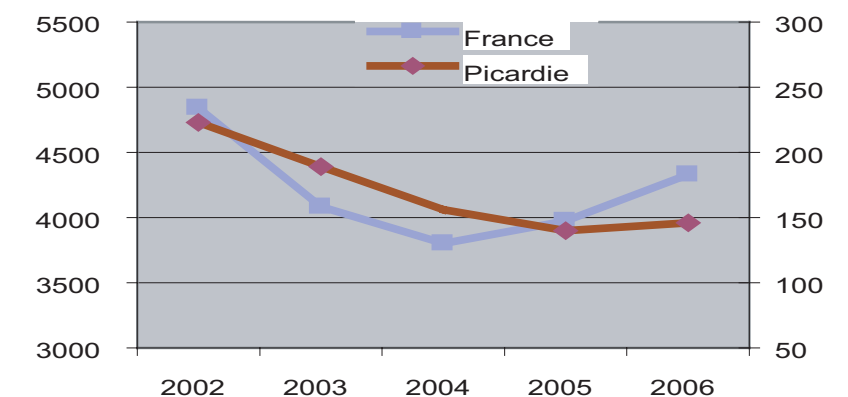
L'évolution de l'accidentologie pour cette catégorie de véhicule est par ailleurs globalement similaire à celle constatée au niveau national, avec une baisse du nombre d'accidents dans les années 2004-2005 et une remontée en 2006 pour atteindre de nouveau la situation de 2002.



Les poids lourds de plus de 7,5 tonnes de PTAC

93% des poids lourds impliqués dans un accident de la circulation sont des + de 7t5 de PTAC..

En terme d'évolution de l'accidentologie, elle est là aussi identique à ce qui est constatée au niveau national avec une baisse régulière depuis 2002 du nombre d'accidents et une légère augmentation en 2006.



Immatriculations de poids lourds en 2006

Le nombre d'immatriculations de tracteurs neufs ou d'occasions sur l'ensemble de la Picardie s'élevait en 2006 à 1844 tout tonnage confondu, en sachant que la catégorie 44 à 44,5 tonnes représente à elle seule 98,6% de l'ensemble des immatriculations.

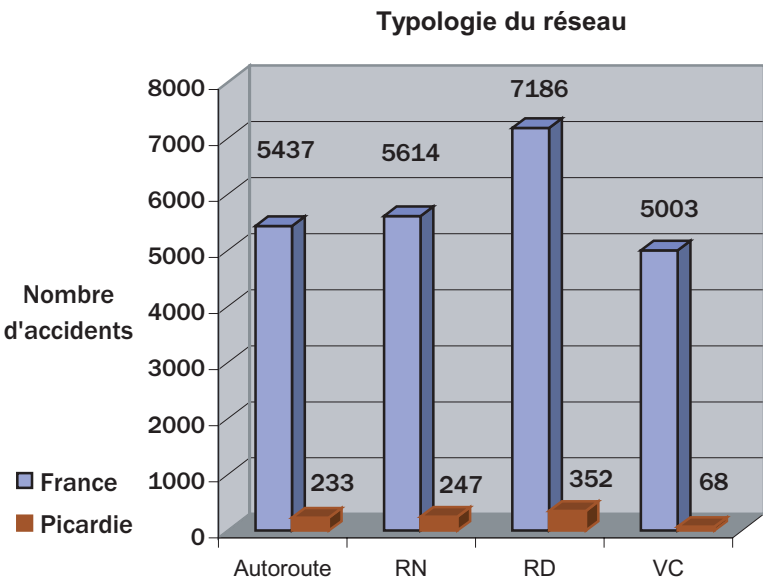
Au niveau national, le nombre d'immatriculations pour la même année était de 47914. La Picardie représente 4% des immatriculations nationales pour ce type de véhicule.

Répartition des accidents selon le réseau routier

	Autoroute	RN	RD	VC	Total
Picardie	233	247	352	68	900
France	5437	5614	7186	5003	23240

En Picardie, le réseau le plus impacté par l'accidentologie des poids lourds est celui des routes départementales identique à celui du niveau national.

En terme d'évolution, le nombre d'accidents est en baisse constante sur les autoroutes, les routes nationales et les routes départementales. Il est par contre en progression, sur les voies communales en 2006, après une baisse régulière sur les quatre précédentes années.

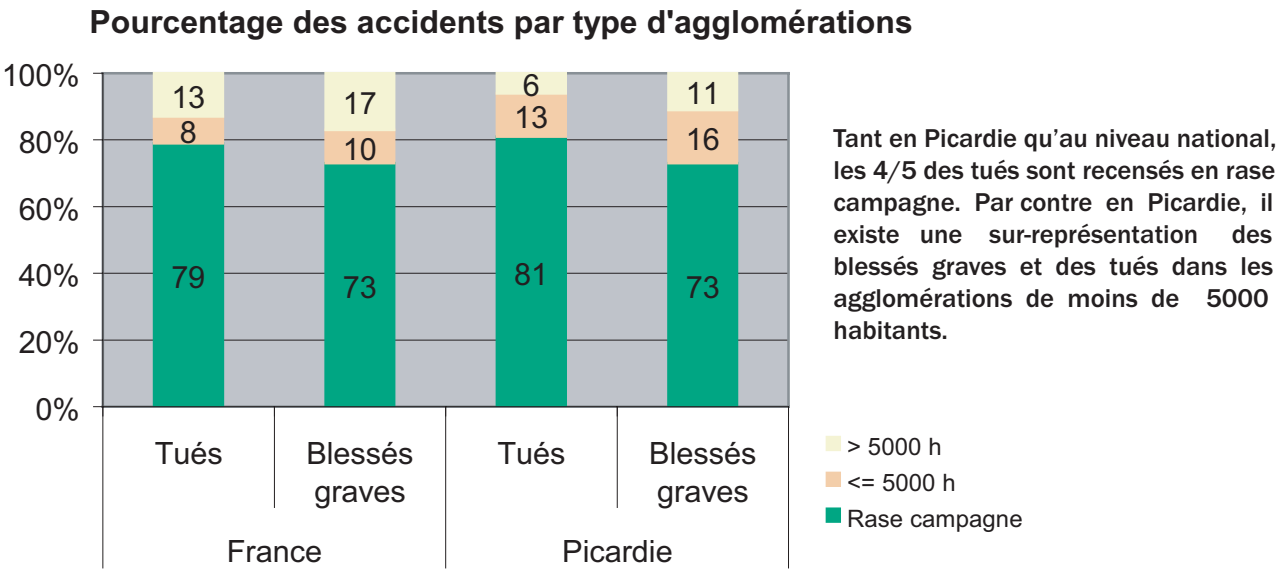


Par contre, si l'on compare le nombre d'accidents à la longueur des réseaux, cela fait apparaître un sur-risque sur les autoroutes pour les accidents de poids lourds.

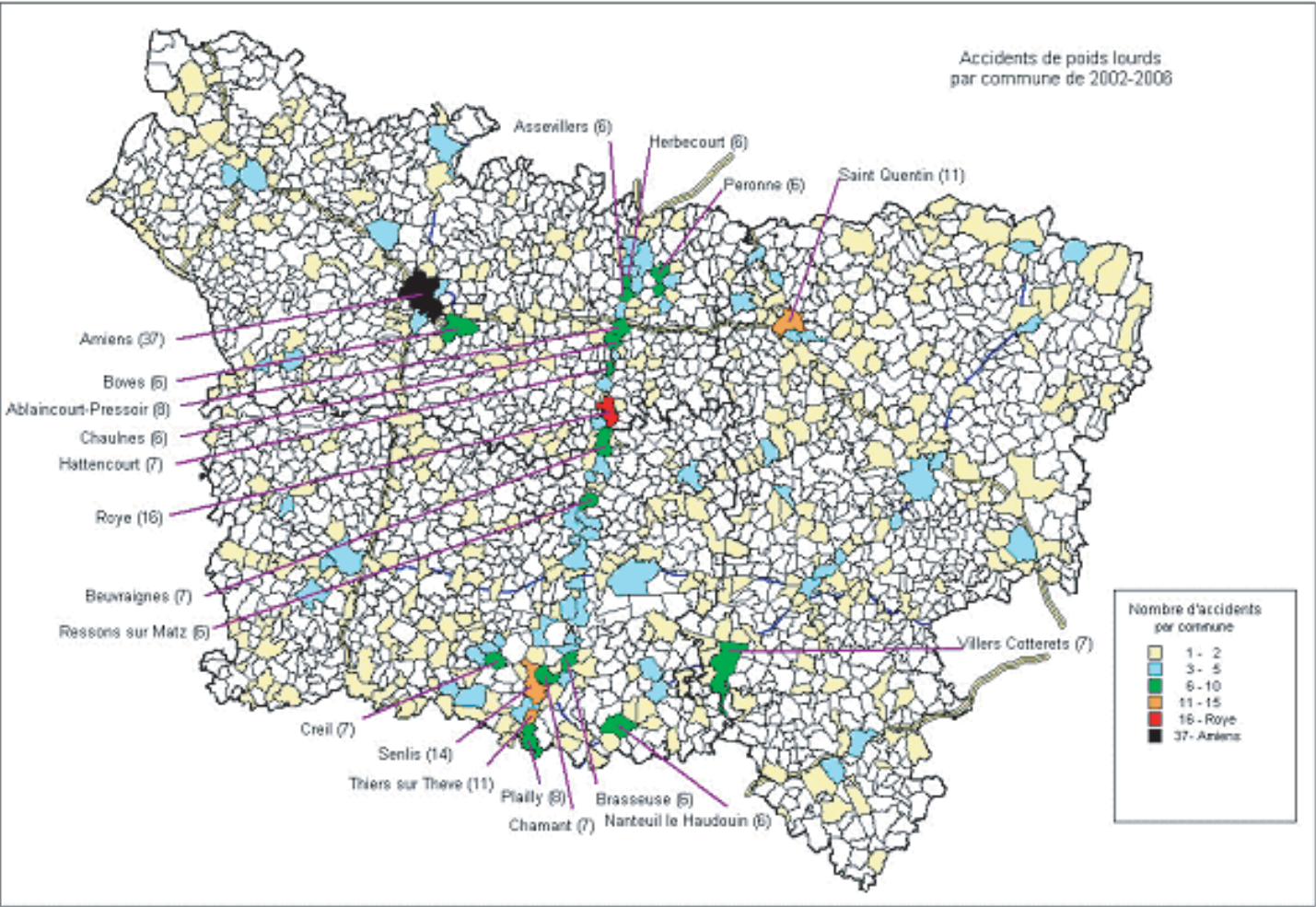
	Autoroutes	Routes nationales	Routes départementales
Kilomètres	551	1313	13257
Nbre accidents 2002-2006	233	247	352

cette analyse est à moduler par le fait que le trafic poids lourds, le plus élevé en moyenne journalière annuelle, se situe sur les autoroutes (cf. carte p 4 et 5).

Lieux d'accidents



Localisation des accidents poids lourds

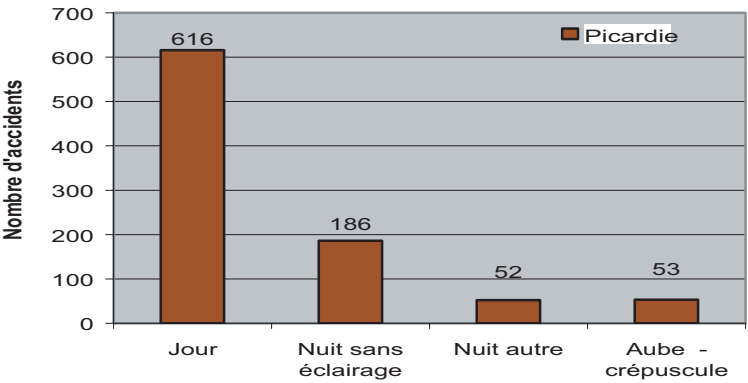


L'analyse de la carte sur la localisation des accidents fait ressortir les communes très concernées : Amiens, Laon, Saint Quentin, Compiègne, Senlis-Chamant, Nanteuil le Haudouin et Roye. Ces dernières se situent à proximité d'échangeurs autoroutiers et sont pour certaines d'importantes zones d'échanges commerciaux et industriels.

Les caractéristiques des accidents

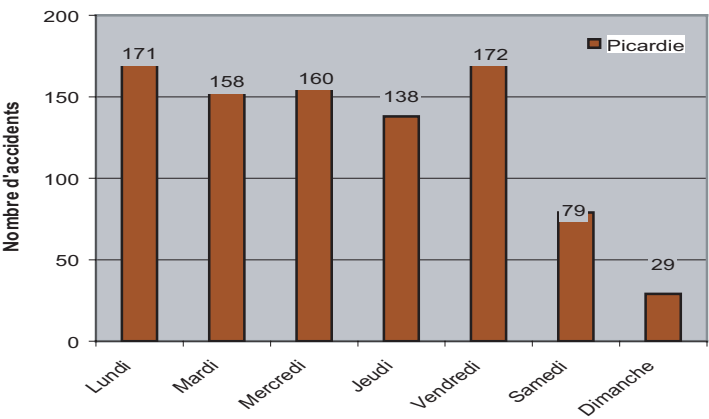
Luminosité

Type de luminosité



La grande majorité des accidents de poids lourds (70%) se produit de jour et ce, quelque soit la catégorie de poids lourds.

Répartition des accidents selon les jours de la semaine



Il existe peu de différence entre les jours de la semaine. Néanmoins, l'analyse fait ressortir deux pics d'accidentologie les lundi et vendredi. Il est à noter que les samedis s'ils présentent moitié moins d'accidents par rapport aux autres jours regroupent près de 10% des accidents répertoriés sur une semaine.

Les conditions des accidents

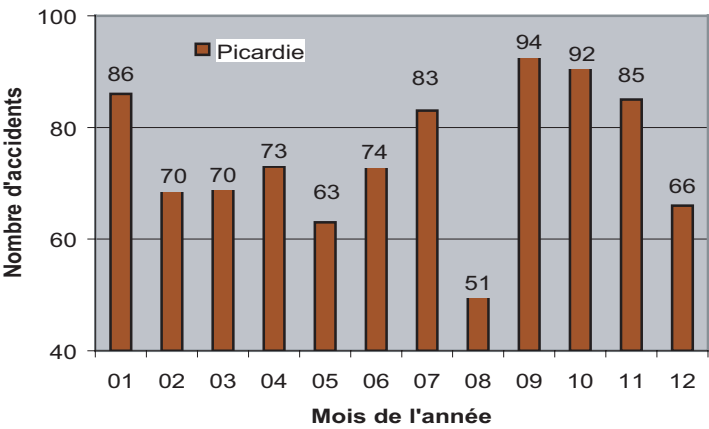
Près de 40% des accidents se produisent lors d'un dépassement, puis viennent les accidents sur un tracé en courbe et enfin en intersection.

Ils sont à mettre en relation avec les mois les plus accidentogènes, ceux où les conditions météorologiques sont les moins bonnes notamment en terme de visibilité.

Ces trois types d'accidents recensent à eux seuls plus de 80% des accidents de poids lourds.

Répartition des accidents dans l'année

2002 - 2006



Les mois d'automne et d'hiver, de septembre à janvier, à l'exclusion de décembre, concentrent le plus grand nombre d'accidents de poids lourds. En été, le mois de juillet présente, lui aussi, un pic d'accidents lié à l'importance du transit estival.

Les horaires

Le plus grand nombre d'accidents se produit l'après midi entre 14h et 17h, c'est à dire en période habituelle de trafic fluide.

Gravité d'accidents

Tout le réseau	France		Picardie	
	Tués	Blessés graves	Tués	Blessés graves
2002	940	1550	43	73
2003	720	1114	35	64
2004	696	1026	42	42
2005	727	2115	19	62
2006	685	2846	27	83
Totaux	3768	8651	166	324

Sur les cinq dernières années on constate une baisse du nombre de tués sur le réseau français ainsi que pour la Picardie mais par contre une augmentation des blessés au niveau national.

Le taux de gravité

Année	2002	2003	2004	2005	2006	2002-2006
Taux	20,3	20,2	27,0	19,0	22,2	21,6

Le taux de gravité est le nombre de tués sur le nombre d'accidents poids lourds * 100

Après une baisse en 2005, le taux de gravité repasse au dessus de 20%.

Le trafic poids lourds en 2006

L'autoroute A1 avec un nombre de poids lourds supérieur à 10.000 véhicules jour en 2006 représente le réseau le plus chargé pour ce type de véhicule. La part des poids lourds par rapport à l'ensemble du trafic journalier est supérieure à 20%.

Vient ensuite l'A 26 avec une moyenne de 4000 poids lourds /jour, ce qui représente plus de 20% du trafic moyen journalier tout véhicule confondu.

Enfin, les autoroutes A28, A4 et A 29 dans la section comprise entre Amiens et l'A1, comptabilisent un trafic poids lourds de plus de 2000 véhicules /jour. Trafic similaire à ce qui est recensé sur la RN 31, la RD 1330 et la RN2 au sud de Soissons.

CIRCULATION SUR LE RESEAU NATIONAL ET LES ROUTES NATIONALES DECLASSEES (RNIL) DANS LA REGION DE PICARDIE

TRAFIC JOURNALIER "POIDS LOURDS" ANNEE 2006

